

neutres ou autrement—j'ai cru qu'il n'est peut-être pas mal à propos, ou que ce n'est pas intervenir indûment dans la politique du Canada, ou entraver les plans des gouvernements chargés de la direction de la présente guerre si cette honorable Chambre se permet de discuter la question vitale que comporte la présente motion. En me plaçant au point de vue des droits et privilèges que la constitution accorde à cette honorable assemblée (le Sénat du Canada), je crois que nous pouvons, ici, exprimer notre opinion sur la présente question.

Un autre motif—purement égoïste, je l'admets—qui me porte à proposer une motion comme celle qui est maintenant devant le Sénat, c'est qu'il me procure le grand plaisir d'exprimer mes vues sur le présent sujet dans un Parlement dont je suis l'un des membres.

Ces quelques explications données, je vous le demande, messieurs les sénateurs, pourquoi sommes-nous engagés dans la présente guerre? Permettez-moi, d'abord, de dire que ce n'est pas par suite d'un excès de fierté que nous soutenons cette guerre presque universelle; en second lieu, que c'est notre ardent amour de la paix qui nous a engagés dans ce conflit, et, en troisième lieu, que nous sommes convaincus que la mère patrie a eu tout à fait raison d'y prendre part.

Dans ces circonstances, nous nous sommes vus obligés de faire les sacrifices que nous avons faits jusqu'à présent non seulement pour sauvegarder l'indépendance du Canada, ou de l'empire dont nous faisons partie; non seulement pour défendre les franchises et libertés que nous possédons; mais aussi—et je le crois fermement, comme je suis convaincu que c'est aussi l'opinion des honorables membres du Sénat—pour défendre la liberté du monde entier, des plus petites, comme des plus grandes nations; pour défendre, enfin, sur terre et sur mer, la liberté bien entendue des peuples. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés dans cette guerre; voilà pourquoi notre argent et la vie de nos soldats sont maintenant prodigués; voilà pourquoi nous combattons en compagnie de bataillons levés par nos alliés des diverses parties du magnifique empire britannique auquel nous appartenons également.

Le président des Etats-Unis, M. Wilson, a déclaré que la paix doit être conclue sans victoire finale remportée. M. Wilson a le droit d'avoir les opinions qu'il lui plaît de se former.

Il a eu l'avantage de diriger un grand collège et d'en être l'un des professeurs; mais, sur mon honneur, en lisant les deux

[L'hon. M. POPE.]

ou trois derniers messages adressés au sénat de Washington, et publiés dans les journaux du monde entier, j'ai cru qu'il avait probablement commis une erreur en discontinuant d'instruire la jeunesse pour se faire l'éducateur politique d'hommes mûrs, ou de nations pouvant se diriger parfaitement elles-mêmes.

La paix sans la victoire!—Reconnaissons, tout d'abord, que nous aimons tous la paix. Nous désirons tous qu'elle soit conclue le plus tôt possible et je suis sûr que chacun de nous et que tout autre citoyen du Canada liraient avec joie tout message publié dans les journaux, ou affiché ailleurs, et ayant pour titre: "Conclusion de la paix". Mais nous avons le droit d'examiner le dernier message du président des Etats-Unis, et de demander si M. Wilson est une autorité compétente sur cette question de la paix. Constatons, d'abord, que son opinion relativement à la manière de procéder pour rétablir cette paix est basée sur son propre jugement, et cette opinion n'est aucunement partagée par ses prédécesseurs. La manière de procéder de M. Wilson pour obtenir une paix n'a pas été un succès dans le Mexique. Or, s'il est incapable de nous donner une bonne direction à nous qui sommes en guerre pour une juste cause; à nous qui connaissons certainement mieux les conditions auxquelles la paix doit être conclue qu'il n'a connu, lui-même, les conditions requises pour rétablir la paix au Mexique—notre devoir n'est-il pas de chercher une autre direction que la sienne, ou un "spécifique" de la paix pour trouver la solution de ce problème.

Le président Wilson nous parle de la nécessité qu'il y a de protéger les petites nations, de ne pas en faire un trafic. Il ajoute que leurs aspirations sont aussi importantes pour elles que celles des grandes nations. Je crois, moi aussi, que l'on ne doit pas faire des nations un trafic. Il me suffit de rappeler au Sénat ce qui est arrivé aux Philippines, et de faire remarquer que M. Wilson préside une nation qui a fait, elle-même, un trafic des petites nations. Ces petites nations, cependant, ne se sont pas montrées paisibles jusqu'à présent.

L'honorable M. DENNIS: Et il n'y a que quelques jours, le gouvernement des Etats-Unis a effectué définitivement l'achat des Antilles danoises, et les a payées argent comptant.

L'honorable M. POPE: Oui, et l'on en a fait un trafic tout à fait contraire à la